

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2334)

N° CE149

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel, rapporteure et M. Bolo, rapporteur

ARTICLE 5

Retiré avant publication.